Anecdotes provinoises
967 - 1967

Les 13 Monuments aux Morts

Projet de 1921 (Source : AD 59)

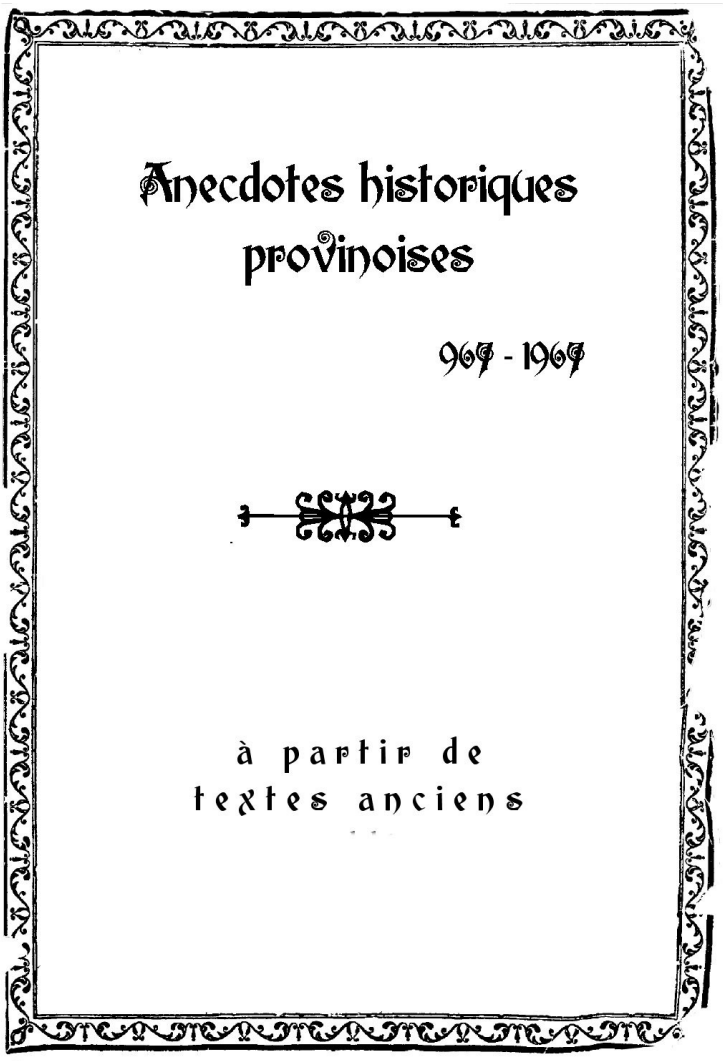

Vous pouvez enrichir ce recueil

en proposant vos propres recherches, analyses

ou documents iconographiques.

Contact :
michel.leclercq@free.fr

Les monuments aux morts

Existe-t-il des communes sans Monument aux Morts ? C'est-à-dire des communes dans lesquelles jamais un seul habitant n'a payé de sa vie la libération de son village ? Provin, maintes fois parcouru par les armées, n'en fait pas partie. En témoignent les Monuments érigés en trois endroits. La commune n'étant pas riche, les souscriptions étant peu élevées au sortir des guerres ruineuses, les subventions de l'État étant chiches, il ne pouvait être question de représenter des statues artistiquement travaillées et réalisées par des statuaires ; Provin se contenta donc par deux fois d'un obélisque, surmonté d'une croix ou orné de lauriers.

1870 – 1871

Malheureusement délaissé depuis de nombreuses années, le monument dédié aux Morts de la Guerre de 1870-71 se dresse à une extrémité du cimetière. Le socle porte encore la trace de quelques inscriptions, parmi lesquelles il est possible de lire que le Conseil municipal décida de sa construction le 10 juin 1890. Les noms des victimes disparaissent petit à petit…

Les Morts des Guerres du 20e siècle

Le 6 mars 1920, le Conseil municipal décide que le monument commémoratif des morts de la Grande Guerre sera édifié dans le cimetière de Provin. Il s'agit du cimetière actuel, car l'ancien cimetière, situé autour de l'église, a été désaffecté en 1895 ([58]). La commission des travaux publics est chargée de l'étude de l'emplacement, de l'estimation de la dépense et du crédit à inscrire au budget ainsi que de l'organisation d'une souscription. Cette souscription aura lieu le 8 août 1920, son montant sera ajouté au crédit qui sera voté et à la subvention promise par l'état. On saura le 4 septembre 1923 que l'état participera aux dépenses d'érection du Monument aux Morts pour un montant de 1799 francs 30. Mais les temps étaient difficiles, l'argent manquait, la souscription ne remportait pas le succès attendu si bien que le 2 *septembre afin de hâter la souscription et faire ressortir la générosité des habitants pour l'érection d'un monument commémoratif aux morts de Provin de la Grande Guerre, le Conseil* […] *décide d'afficher la liste des souscripteurs*. Ah, la peur du qu'en-dira-t-on ! Le secrétaire de la séance peut écrire dès le 25 : la souscription *en cours dans la commune de Provin pour rendre plus beau et plus digne le monument commémoratif* […] *a déjà rapporté plus de 3000 francs,* […] *la subvention éventuelle prévue par l'article 81 de la loi du 31 juillet 1920* […] *s'élèvera à environ 6000 francs* ; le crédit qui sera demandé sera du même montant que *la subvention définitive de l'état*. Le 6 août

1922 *le Conseil à l'unanimité vote des félicitations à Mademoiselle Victoire Mortelecque,* [directrice de l'école des filles] *qui par son organisation, son intelligence et sa patience a su récolter le fruit de son labeur :* elle a en effet organisé *une fête de famille au profit du monument aux enfants de la commune morts pour la France* (198).

Le 7 juin 1921 sont présentés le devis et le croquis du Monument aux Morts fournis par M. Omer Dehay-Dufour, marbrier à Carvin (17.880 francs) ; le devis de la grille d'entourage du monument étant établi par M. Emile Leroy, *constructeur* à Provin (2187 francs 50 centimes). Mais l'opération ne se déroule pas sans accrocs, car le 13 octobre 1921 le budget de l'année est modifié ainsi : *la somme portée en dépenses extraordinaires pour l'érection d'un monument peut être supprimée en 1921 par suite de nombreuses formalités restant encore à remplir pour l'approbation de ce projet*. On apprendra que le projet établi par Monsieur O. Dehay, approuvé par le Conseil municipal le 7 juin 1921, n'a pas été accepté par la commission d'examen des projets à la préfecture, *même avec modification apportée par l'auteur*.

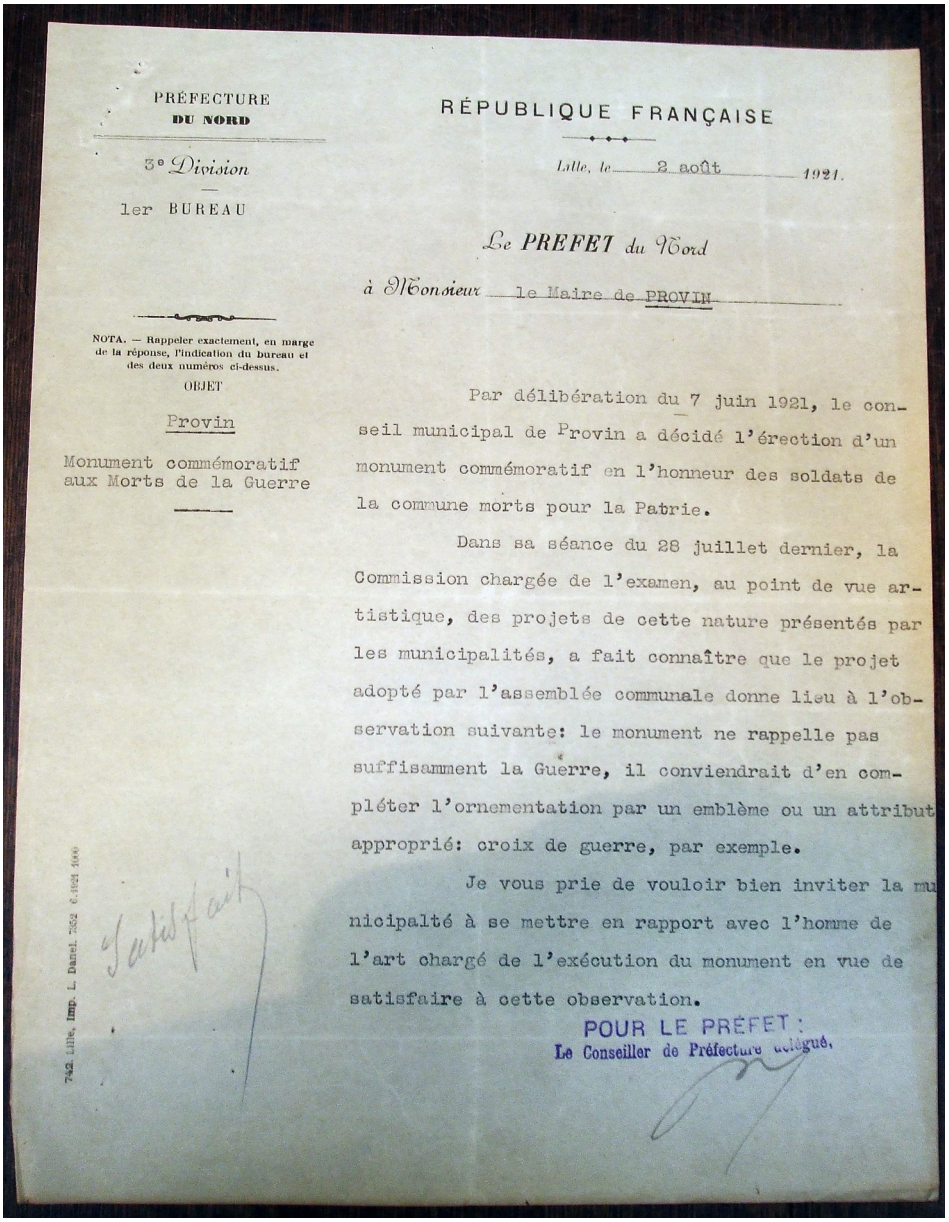

PRÉFECTURE
DU NORD

3e Division

1er BUREAU

NOTA. — Rappeler exactement, en marge de la réponse, l'indication du bureau et des deux numéros ci-dessus.

OBJET

Provin

Monument commémoratif aux Morts de la Guerre

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lille, le 2 août 1921.

Le PREFET du Nord

à Monsieur le Maire de PROVIN

Par délibération du 7 juin 1921, le conseil municipal de Provin a décidé l'érection d'un monument commémoratif en l'honneur des soldats de la commune morts pour la Patrie.

Dans sa séance du 28 juillet dernier, la Commission chargée de l'examen, au point de vue artistique, des projets de cette nature présentés par les municipalités, a fait connaître que le projet adopté par l'assemblée communale donne lieu à l'observation suivante: le monument ne rappelle pas suffisamment la Guerre, il conviendrait d'en compléter l'ornementation par un emblème ou un attribut approprié: croix de guerre, par exemple.

Je vous prie de vouloir bien inviter la municipalté à se mettre en rapport avec l'homme de l'art chargé de l'exécution du monument en vue de satisfaire à cette observation.

POUR LE PRÉFET :
Le Conseiller de Préfecture délégué,

Satisfait

[Source : Archives départementales, Lille]

À ce sujet, il est intéressant de parcourir une partie de la lettre que le Ministre de l'Intérieur, M. Théodore Steeg, faisait parvenir aux préfets le 10 mai 1920 : *Il m'a été signalé et j'ai eu l'occasion de constater par les croquis joints aux dossiers que les projets présentés sont dus, pour la plupart des cas, soit à des industriels qui n'hésitent pas à les entreprendre « en série », dans un but exclusivement commercial, soit à des sculpteurs et architectes dont les productions sont trop souvent loin de répondre à un souci d'esthétique* ([201]). La lecture de ces lignes rappelle étrangement le roman *Au revoir là-haut* de Pierre Lemaitre (2013) dont l'un des thèmes traite précisément de l'exploitation commerciale de la peine ressentie par des familles endeuillées.

L'affaire est alors rondement menée lorsque les conseillers ont connaissance du rejet et le 6 avril 1922 une solution de remplacement est trouvée : *la besogne a été confiée à Monsieur A. Duthoit de Lambersart, architecte de la commune de Provin, qui soumet au Conseil, en présence de Monsieur O. Dehay, qui en accepte l'exécution, un nouveau projet pour être présenté à ladite commission* ([198]). Cette commission, qui avait rejeté le premier projet, avait été définie par le ministre : *elle sera constituée par arrêté préfectoral et comprendra sous votre présidence ou celle de votre délégué un petit nombre de membres, notamment l'architecte départemental et quelques autres personnes prises dans l'enseignement des arts décoratifs ou parmi les artistes qui voudront bien prêter leur concours*. […] *Le dossier d'un projet de monument commémoratif doit contenir les pièces suivantes : 1°~La délibération du Conseil municipal. 2°~Le croquis du monument et l'indication de son emplacement. 3°~L'avis de la Commission chargée de l'examen du monument au point de vue esthétique. 4°~Le devis estimatif de la dépense. 5°~L'indication des voies et moyens (crédit inscrit au budget municipal, souscription publique, subvention de l'État)* ([201]).

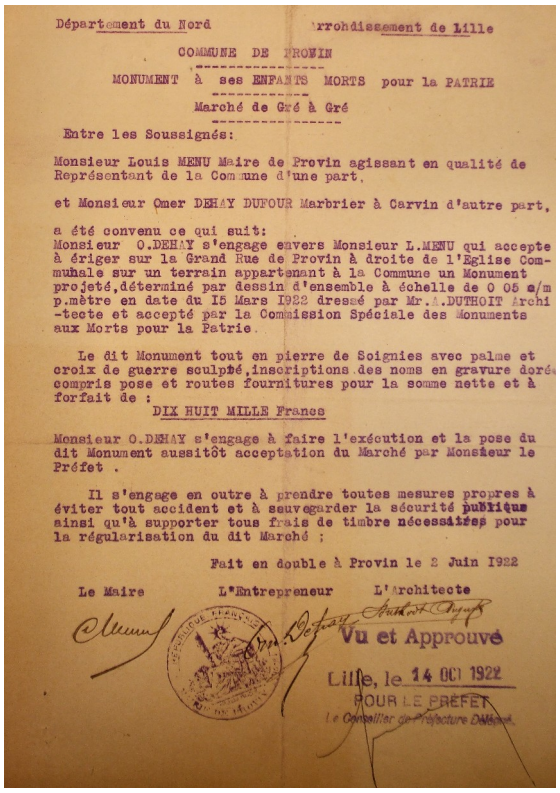

Département du Nord — Arrondissement de Lille

COMMUNE DE PROVIN

MONUMENT à ses ENFANTS MORTS pour la PATRIE

Marché de Gré à Gré

Entre les Soussignés:

Monsieur Louis MENU Maire de Provin agissant en qualité de Représentant de la Commune d'une part,

et Monsieur Omer DEHAY DUFOUR Marbrier à Carvin d'autre part,

a été convenu ce qui suit:
Monsieur O.DEHAY s'engage envers Monsieur L.MENU qui accepte à ériger sur la Grand Rue de Provin à droite de l'Eglise Communale sur un terrain appartenant à la Commune un Monument projeté, déterminé par dessin d'ensemble à échelle de 0 05 c/m p.mètre en date du 15 Mars 1922 dressé par Mr. A.DUTHOIT Architecte et accepté par la Commission Spéciale des Monuments aux Morts pour la Patrie.

Le dit Monument tout en pierre de Soignies avec palme et croix de guerre sculpté, inscriptions des noms en gravure dorée compris pose et routes fournitures pour la somme nette et à forfait de :

DIX HUIT MILLE Francs

Monsieur O.DEHAY s'engage à faire l'exécution et la pose du dit Monument aussitôt acceptation du Marché par Monsieur le Préfet .

Il s'engage en outre à prendre toutes mesures propres à éviter tout accident et à sauvegarder la sécurité publique ainsi qu'à supporter tous frais de timbre nécessaires pour la régularisation du dit Marché ;

Fait en double à Provin le 2 Juin 1922

Le Maire — L'Entrepreneur — L'Architecte

Vu et Approuvé

Lille, le 14 OCT 1922

POUR LE PRÉFET

Le Conseiller de Préfecture Délégué

[Documents Archives départementales, Lille]

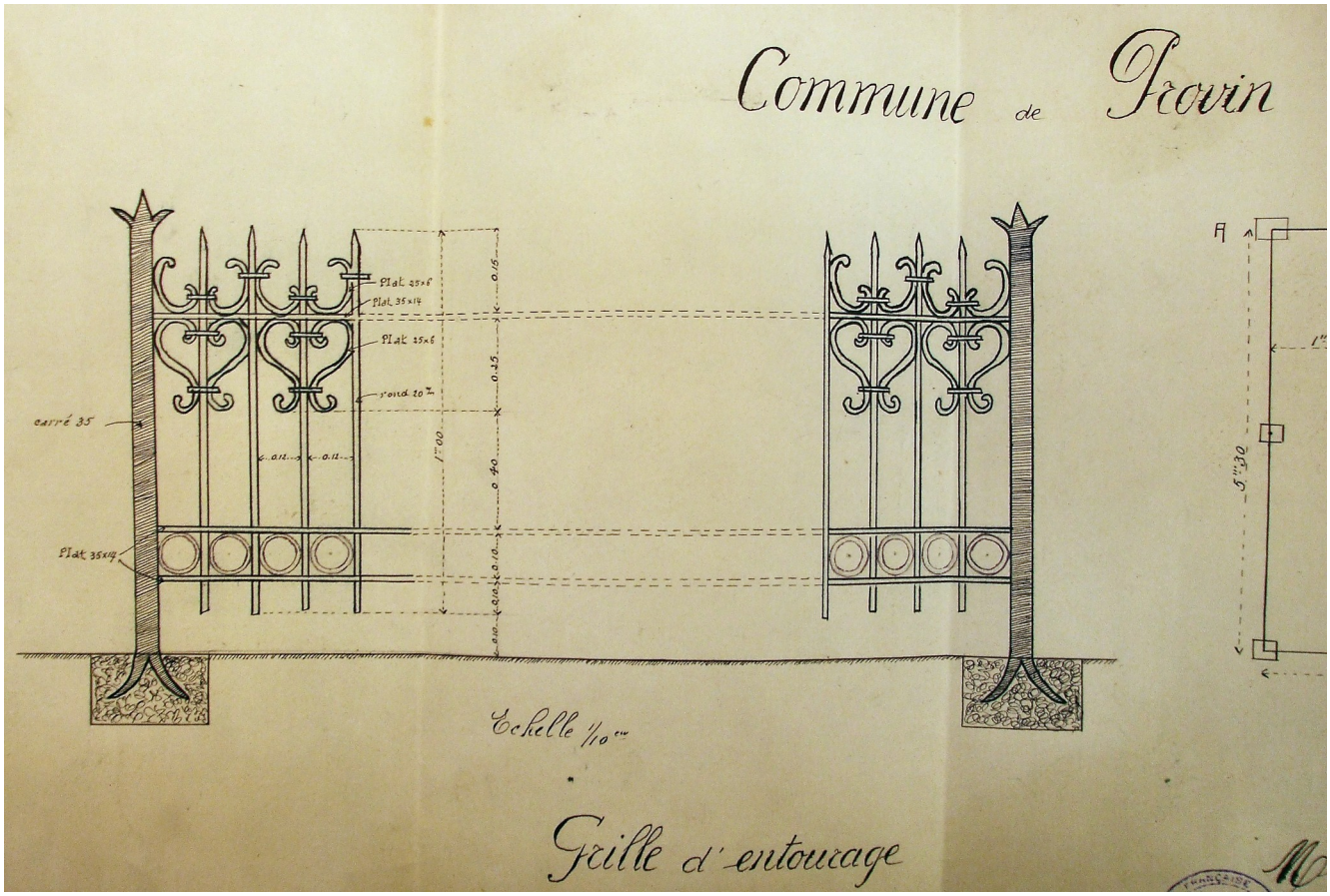

Après acceptation, la date de l'inauguration du Monument aux Enfants Morts pour la France est fixée en juin au 3 septembre 1922. L'inauguration sera peu après reportée au 17 septembre 1922, *en raison que ce jour plusieurs fêtes et ducasses sont fixées dans les communes environnantes*. Le préfet n'assistera pas à l'inauguration du monument aux morts, mais il sera représenté par un délégué de la préfecture ; le général Lacapelle, empêché, sera représenté par le capitaine Grassart du 43e d'infanterie.

Le 13 septembre 1923, le Conseil, *considérant que c'est un grand devoir sacré de respecter nos Soldats Morts pour la France qui sont inhumés dans le cimetière ou ceux qui y seront ultérieurement, il y a lieu de leur céder gratuitement et à perpétuité une concession de deux mètres et demi superficiels de terrain à seule fin de les laisser dormir en paix dans leur tombe pour l'éternité sans que jamais l'on puisse désaffecter ce terrain, mais à la seule condition que cette concession est cédée personnellement pour nos soldats Morts pour la France, et que leurs parents ne seront jamais autorisés à faire inhumer l'un des leurs dans cette même tombe* ([198]).

Le Monument aux Morts, édifié finalement auprès de l'église et non dans le cimetière, a été photographié ici en 1946, bien avant son déplacement vers l'arrière de l'église, décision prise le 1er juin 1972, car il était devenu nécessaire d'aménager le carrefour CD 39 / rue Léon Gambetta (302). Il sera à nouveau déplacé sur le côté du square George Brassens en juillet 2018, lors de la restauration de l'église.

Les noms des victimes civiles et militaires de la Deuxième Grande Guerre seront ajoutés sur ce même monument, ainsi que celui d'une victime d'Afrique du Nord. Le nom de Joseph Delerue, du Bataillon Colonial de Saïgon, mort pour la France le 04 février 1954 à Nha Be, en Cochinchine, n'y figure pas.

INAUGURATION
de monuments aux morts

A PROVIN

La municipalité de Provin a inauguré, dimanche après-midi, un monument à ses enfants morts pour la Patrie. La cérémonie, présidée par M. J. Luzy, conseiller de Préfecture, représentant M. le préfet, et M. le capitaine Giassart, du 43e, représentant M. le général Lacapelle, avait attiré à Provin bon nombre de sociétés de musique, d'anciens combattants de compagnies de pompiers, de sociétés de gymnastique, qui en ont rehaussé l'éclat.

Nous ne pouvons que féliciter M. L. Menu, maire de Provin, ainsi que MM. les conseillers municipaux, du dévouement qu'ils ont apporté à l'édification du monument représentant une pyramide décorative, surmontée d'un casque reposant sur palmes. Il est l'œuvre de M. A. Duthoit, architecte, et de MM. Dekay-Dufour, marbrier, et Leroy, serrurier-constructeur.

La cérémonie avait été précédée d'un service aux morts, suibi de bénédiction et d'allocution par M. le chanoine Régent, aumônier militaire du 1er corps d'armée.

Grand écho du Nord de la France - 1922
Source gallica.bnf.fr /
Bibliothèque nationale de France

GUERRE 1914-1918

LA COMMUNE
DE
PROVIN

SES ENFANTS
MORTS
POUR LA FRANCE

ANNEULLIN – IMP. LANOO-BOUSSEMART

SOUVENIR D'INAUGURATION

DU MONUMENT

17 SEPTEMBRE 1922

BOURSE Henri
BOURSE Théodore
BUISINE Louis
CACHART Alexandre
CHARLES Paul
COEZ Fortuné
CORDIER Augustin
COUSIN Ernest
CROMBECQUE Henri
CROMBECQUE Marcel
DAMAGEUX Antoine
DAMAGEUX Antoine
DECARNIN Emile
DEBOUT Arthur
DEHAUDT Albert
DELANGUE Emile
DELECROIX Charles
DEMOL Félix
DERNONCOURT Antoine
DERNONCOURT David
DHALLUIN René
DHENNIN Emile
DELERUE Gustave
DUJARDIN Clovis
DUJARDIN Henri
DURIEZ Albert
DURIEZ Jules
GRARD Ambroise
GRARD François
GRARD Jules-Adonis
GRARD Louis
GUILBERT Désiré
HIEN Louis-Joseph
LEBORGNE Aimable
LEBORGNE Clovis
LEBORGNE Gary
LEBORGNE Henri
LEBORGNE Louis
LEBORGNE Lucien
LECLERCQ Arthur
LEFIEF Albert
LHEUREUX Désiré
LEMAIRE Arthur
LENGLEMEZ Marcel
LENOIR Omer
LEQUESNE Fernand
MAHIETTE Henri Albéric
MAHIETTE Pierre
MAUNIER Jules
MARCQ Victor
MASSELOT Romuald
MENU Louis, fils
MORTELECQUE Gaston
MORTELECQUE Léon Lu.
MORTELECQUE Sébasti.
MORTREUX Louis
MOUTON Adolphe
PLAISANT François
PLAISANT J.Bte
PLAISANT Louis
POTTEAUX Pierre
WIPLIER Désiré
CROMBECQUE J. Bte
DESCARPENTRY Franç.
MOUTON Romain
OCHIN Eugène
PLAISANT Pierre-Franç.
VAN LIERDE Henri

Victimes civiles :

CORDIER Marie-Cather.
CROMBECQUE Augustin
DEFRANCE Jean
DELECROIX Marthe
DELVAL Elise
DURIEZ Joseph
FOURMAUX Marie
GRARD Augusta
HOCHEDEZ Ulysse
LEBORGNE Augustine
LEBORGNE Louis
LEBORGNE Marie
LEBORGNE Suzanne
LECAILLET Daniel
LECLERCQ André
LEMAIRE Augustine
LEMAIRE Jeanne
MAHIETTE Raymond
MENU Louis, père
PARENT Angélique
ROISEAU Adolphine
RUCQUOIS Louisa
SION Lucie

Tombes anglaises

Dans le cimetière sont érigées deux pierres tombales de militaires anglais.

C'est le 22 décembre 1951 que *le Conseil décide de céder à l'État dans les conditions fixées par décret du 22 février 1940 une parcelle de terrain de son cimetière communal d'une superficie de 4 mètres carrés servant d'assiette à 2 tombes militaires britanniques. L'État en accordera la libre disposition sans limitation de durée à la Commission Impériale des Sépultures militaires Britanniques en application de la loi N° 46-2208 du 14 octobre 1946* (296).

Les missions, à partir du 10 mai 1940, des 6e, 8e et 9e bataillons de la Durham Light Infantry, compagnie à laquelle appartenaient les soldats Levee et Thompson, consistaient à ouvrir les routes aux divisions anglaises en direction de la Belgique où sévissaient les Allemands, de ramener de Courtrai des fonds, dont des barres d'or, de prendre position sur les ponts sur la Dendre et d'occuper le terrain en Belgique. Après la bataille sur la Dendre des 15 et 16 mai, les troupes se retirèrent vers l'Escaut et la Lys. Le 8e DLI s'installa temporairement à Provin.

Après la bataille d'Arras, le 21 mai 1940, entre les armées franco-britannique et allemande, dans le but de contrer l'avancée de l'ennemi, le 8e DLI fut envoyé à Carvin pour aider les troupes françaises puis reçut l'ordre de se retirer à Camphin, en attente de transport vers Ypres. Cible des avions allemands, ils subirent de nombreuses pertes en route, pour apprendre à leur arrivée qu'il leur fallait retourner vers Carvin, qui menaçait de tomber sous les bombardements.

Les 6e, 8e et 9e bataillons se retrouvèrent ensuite réunis à Ypres. Une partie du 8e était restée positionnée en réserve sous les ordres du capitaine Leslie Proud qui eut fort à faire ; les ponts de La Bassée, Berclau, Bauvin et Pont-à-Vendin avaient été détruits ; ils durent abandonner leur matériel à Bauvin, traverser le canal à l'aide d'embarcations trouvées sur place, puis marcher en direction d'Ancoisne pour être transportés par camions jusque Don.

Le 24, les trois régiments étaient cantonnés ainsi : le 6e DLI à Don, le 8e DLI dans les bois de Carvin, le 9e DLI à Provin.

Le 26 mai 1940, pris entre barrage d'artillerie et bombardement, le 9e DLI perdit trente hommes. Deux d'entre eux, tombés à Provin, y sont enterrés : Matthew Levee, matricule 4442902, musicien, âgé de 31 ans ; le sergent major William Norman Thompson, matricule 4337382, âgé de 37 ans. Le sergent Robert Stonehouse, matricule 4441216, est également tombé à Provin ce jour-là mais son nom figure sur le Mémorial de Dunkerque dédié aux 4500 soldats dont on n'a pas retrouvé le corps (254).

Si l'on reprend les propos de Jeanne Maille, qui tenait son journal pendant cette triste époque, on lit à la date du samedi 25 mai 1940 : *Des Anglais arrivent et installent trois canons dont un en face de chez nous, ce qui n'est pas pour nous rassurer. On entend les éclatements d'obus au loin ; ça se rapproche d'heure en heure et nous ne savons que penser. Le sergent anglais préposé au canon, me voyant sursauter à chaque explosion me rassure… Le pauvre homme sera tué la nuit suivante et enterré là dans notre jardin.*

Les anciens d'AFN

Afin de rendre hommage aux soldats morts pour la France en Afrique du Nord, une stèle a été érigée place de la gare de Bauvin – Provin et inaugurée le 8 mai 1995. La section locale CATM date de 1972 (publication au Journal Officiel le 25 avril) et est affiliée à Fédération Nationale des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et Territoires d'Outre-Mer. Elle a regroupé à ses débuts environ 120 membres.

Aides à l'érection d'autres monuments

En avril 1922 une subvention sera adressée à l'École Normale de Douai pour l'érection d'un monument commémoratif.

En septembre 1923 les conseillers décideront de participer à l'érection au Soudan d'un *monument à la gloire des Héros Noirs* […] *qui, venus de terres lointaines pour défendre nos droits et nos libertés, sont tombés sur notre sol* (198).

En octobre 1923, la commune participera à l'édification du Monument aux Soldats de Verdun.

En mars 1926 une participation sera adressée pour l'érection d'*un monument à Narbonne en hommage au Citoyen Ferroul*. (Ernest Ferroul, mort le 29 décembre 1921, maire de Narbonne, fut un acteur majeur lors de la crise viticole du Languedoc-Roussillon en 1907. La statue fut inaugurée en 1933.)

Un an plus tard, une souscription était *ouverte en vue de l'érection d'un monument au regretté Gustave Delory, ancien Maire de Lille, député du Nord, vice-président du Conseil général* (223).

En septembre 1929 le Conseil contribua à l'édification du monument dédié au *Citoyen Emile Pierronne, Maire de Neuville-sur-Escaut*, de celui qui fut édifié *à la mémoire du camarade Claude Triquet* [qui] *fut lâchement assassiné un jour de grève* [aux Mines de Marles, Ferfay-Cauchy] *(15 mai 1920) par un coup de fusil tiré à bout portant par un non gréviste*, et de celui qui rendit hommage au *citoyen Jules Nadi, député de 1914 à novembre 1928 de la 2e circonscription de Valence, Drôme*, [qui] *fut toujours un ardent défenseur des travailleurs et des infortunés, toujours dévoué pour leur rendre service* (223).

En septembre 1932, une subvention fut accordée à la commune de Commentry (Allier) *pour servir à l'édification d'une statue* (223).

Le 10 mai 1937, une subvention est accordée *en vue de l'érection d'un monument à Bruay-en-Artois* dédié au *regretté camarade Roger Salengro* (224).

Le 2 décembre 1945 ce sera une subvention pour l'érection d'un monument à la mémoire de Jean Lebas, député maire de Roubaix (224).

En avril 1946 la commune participa à *l'érection d'un monument à Joseph Hentgès, maire d'Hellemmes, fusillé par les Allemands à Marquette-lez-Lille le 14 avril 1942* (250).

Une collecte eut lieu en avril 1947 en faveur de *l'érection d'un monument à Gabriel Péri et pour l'édition de ses écrits et discours principaux* (250).

En novembre 1949, lorsqu'il s'agit de célébrer la mémoire des victimes de la commune d'Ascq, le Conseil municipal vota une subvention pour l'érection d'un monument.

Une subvention est versée au Comité d'Édification du Monument de Struthof-Natzwiller (camp de concentration de Natzweiler) en novembre 1954 (296).

D'autres subventions seront versées, en septembre 1962 au Comité pour l'érection d'un monument aux fusillés de Bondues (300), en janvier 1967 pour le Mémorial de Verdun (302).

Que de monuments à la gloire de victimes de la barbarie.

Au long des siècles […]

des inconnus ont lutté dans des endroits inconnus ;

pour tout monument ils ont une côte protégée et un arrière-pays intact ([309]).

En définitive, le plus beau des monuments glorifiant les victimes

n'est-il pas le sol qu'ils ont défendu

et qui, grâce à eux, est resté libre,

s'affranchissant de la sauvagerie des guerres ?

C'est ici que s'achève cette partie des ***Anecdotes historiques provinoises*** grâce à laquelle Provin a pu être situé dans son environnement, historique ou géographique.

Les fascicules suivants seront plus particulièrement consacrés à l'étude de différents aspects de la vie du village, à son évolution et aux décisions qui ont été prises au fil du temps.

Tous les faits historiques et les anecdotes rapportés ici sont basés sur des écrits anciens (*reproduits en italique*) et les noms des auteurs, éditeurs, de tous les extraits, cartes, plans, cartes postales, photographies présentés sont référencés clairement dans le fascicule 001. Les mots peu courants (ancien français) y sont aussi expliqués dans leur contexte dans le glossaire ; ces mots sont suivis de *.